

Au Collège Brossolette (RRS) de la chapelle saint-Luc (Aube), une demi-journée banalisée le vendredi matin au collège Brossolette avec les enseignants du 1er et second degré.

Une plénière le matin avec lecture d'un powerpoint édifiant sur l'éducation prioritaire rempli de sous-entendu (effectif par classe est-il efficace ?) puis d'un magnifique graphique qui nous montre des établissements (tricheurs ?!) qui sont en RRS mais qui ne devraient pas y être.

Un autre graphique où il est mis en évidence que les écarts des résultats entre RRS et hors RRS en français et en maths s'accroissent au collège.

On demande ensuite aux collègues du second et premier degré de dire sur quoi ils sont d'accord. Le ton est tout de suite donné, la seule phrase qui vaille vraiment le coût dans cette présentation est la conclusion d'un rapport de la cour des comptes et de l'OCDE qui pointe du doigt la France comme le mauvais élève en matière de moyen alloué à l'éducation prioritaire.

Les collègues enchaînent sur les conditions de travail difficile, le sentiment d'échec que l'on peut ressentir face aux difficultés croissantes des élèves en classe et pour l'orientation en fin de 3ème, le sentiment d'avoir été abandonné par les instances décisionnaires et de ne pas être écouté.

Ensuite, il fallait se répartir sur 3 ateliers : 13 enseignants du second degré maximum par ateliers, 26 pour le premier.

atelier 1: perspectives pédagogiques et éducation / perspectives relatives au travail en réseau, partenariat

atelier 2 : perspectives relatives à l'accompagnement et à la formation / perspectives relatives au pilotage et à l'évaluation

atelier 3 : perspectives relatives à l'usage des moyens disponibles / perspectives relatives à la carte de l'EP

Dans l'atelier 3, il a été rapporté les points suivants :

- le faible effectif par classe pour lutter contre les difficultés n'est pas suffisant mais et par contre nécessaire. Il est urgent de passer à 20 surtout dans les classes charnières (CP et 6ème pour bénéficier d'une attention soutenue) afin de lever les implicites et de pouvoir pallier aux problèmes cognitifs;
- besoin d'une ambition vers l'ouverture culturelle (gratuité des sorties au musée et cinéma)
- augmenter le nombre de personnels encadrants et valoriser ces métiers (AP, ...);
- avoir des infirmiers et assistants sociaux à temps plein;
- rendre les équipes stables en augmentant les moyens dans la DHG afin que les personnels puissent s'impliquer (ce qui n'est pas le cas pour ceux qui doivent subir les compléments de services)
- la prime RRS est-elle utile ? Permet-elle de stabiliser les équipes ? (on a voulu nous faire dire qu'elle n'était pas attractive car les personnels sortaient du RRS malgré la prime). Demande de revalorisation de la prime qui n'a pas augmenté (comme les salaires).
- quels sont les critères pour **ENTRER OU SORTIR** du RRS ? Là aussi, on marche sur des oeufs. Qu'a t'on voulu nous faire dire ? On a précisé que les critères sociaux (nombre de catégorie socialement défavorisés) devaient prendre en compte le nombre de familles sans activité professionnelle. Ils auraient aussi été préférable d'étendre la discussion dans d'autres collèges qui mériteraient d'entrer dans le RRS.

Dernier problème, les rapporteurs des ateliers vont-ils vraiment faire remonter nos revendications. On est en attente du rapport pour relecture.